



## **RAPPORT**

**2EME CONFERENCE DES DONATEURS DE LA  
REGION AFRIQUE OCCIDENTALE ET  
CENTRALE (AOC) DE L'ORGANISATION  
MONDIALE DES DOUANES (OMD)**

---

*Radisson Blu Hôtel 2 Février - Lomé* — République du Togo, du 1<sup>er</sup> au 2 juin 2017

## **CONTEXTE :**

1. Du 1<sup>er</sup> au 2 juin 2017, s'est tenue à Radisson Blu Hôtel 2 février de Lomé, au Togo, la 2<sup>ème</sup> conférence annuelle des donateurs de la Région Afrique Occidentale et Centrale (AOC) de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) sur le thème : « Faciliter les échanges et Sécuriser la chaîne logistique- Une priorité pour les douanes AOC et les partenaires au développement ».
2. La conférence a enregistré la participation de 18 administrations douanières sur les 23 que compte la région , du Bureau Régional du Renforcement des Capacités (BRRC), des Bureaux Régionaux de Liaison et du Renseignement (BRLR-AC et BRLR-AO), des Centres Régionaux de Formation(CRF), de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD),de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Commission de l'Union Africaine (UA), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations-Unies (BCAH) et du Centre du Commerce International (CCI).

La liste complète des participants est annexée à la présente.

## **I. Cérémonie d'ouverture**

3. Présidée par Monsieur le Ministre Togolais de l'Economie et des Finances la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par cinq allocutions :
4. Dans son intervention, **Monsieur Kodjo ADEDZE**, Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), a souhaité la bienvenue à toutes les délégations présentes avant de témoigner sa gratitude à la Douane chinoise, sponsor de la rencontre et aux partenaires au développement qui ont répondu favorablement à l'invitation de la Région. Cette 2<sup>ème</sup> Conférence des Donateurs, dira-t-il, est porteuse de réel espoir puisqu'elle constitue une plateforme d'échanges et facilite la mobilisation des ressources nécessaires au financement des projets de modernisation des administrations douanières. Poursuivant, il a invité les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds à s'engager davantage au financement des projets dont la finalité est le développement socio-économique des Etats ;
5. Le Vice-président de la Région OMD-AOC, **le Colonel Major Pierre Alphonse DA** a exprimé, dans son allocution, sa gratitude aux hautes autorités de la République togolaise d'une part et salué la présence des partenaires au développement, d'autre part. Il a indiqué que la présente rencontre est relative à la présentation des argumentaires des projets prioritaires de la Région. Sollicités pour le financement desdits projets, il est attendu des bailleurs de fonds, des actions concrètes. Monsieur le Vice-

président s'est dit optimiste quant à une prompte et efficace réaction des partenaires au développement car leur inestimable appui aura pour conséquence un environnement propice à la bonne marche de leurs activités ;

6. Prenant la parole, **Monsieur XIANG Yang Sun**, Représentant des Douanes chinoises s'est dit honoré à travers sa présence à cette deuxième Conférence des Donateurs. Il a profité de l'occasion pour réaffirmer la volonté de son Gouvernement à poursuivre son soutien aux efforts de modernisation des administrations douanières de la Région en vue de leur permettre de relever les défis futurs ;
7. Pour sa part, le Secrétaire général de l'OMD, **Monsieur Kunio MIKURIYA** a félicité les autorités de la République du Togo pour l'organisation de cette deuxième Conférence avant de rappeler qu'au-delà de sa mission de collecte des recettes et de protection de l'économie, les Douanes sont porteuses d'un véritable vecteur d'intégration. Pour ce faire, elles doivent être davantage soutenues par les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la facilitation des échanges et la sécurisation de la chaîne logistique ;
8. Dans son mot d'ouverture, Monsieur **Sani YAYA**, Ministre de l'Economie et des Finances a rappelé les défis de modernisation, de facilitation des échanges et de protection des populations qui incombent aux administrations douanières. Face à cette situation, un accompagnement des pouvoirs publics et des bailleurs de Fonds est indispensable. Il invite aussi à une mutualisation des moyens en vue de créer une synergie nécessaire à la réalisation de projets communs à la Région dont l'impact sur le développement des Etats est sans équivoque. Les ressources domestiques que mobiliseront les Douanes pourront pallier sensiblement la réduction de l'aide au développement. C'est sur ces mots d'espoir, que Monsieur le Ministre a déclaré ouverts les travaux de la deuxième Conférence des Donateurs.

## **II. CONSTITUTION DU BUREAU**

9. Le bureau de session de la conférence est ainsi constitué :
  - Le présidium : Monsieur le Vice-Président pour la région OMD -AOC soutenu par Monsieur le Secrétaire Général de l'OMD, Monsieur le Commissaire Général de l'OTR et le Représentant des douanes Chinoises ;
  - Les rapporteurs : le Burkina Faso, le Cameroun avec l'appui de la Vice-présidence de la Région (la Côte d'Ivoire) et du pays hôte (le Togo).

### **III. ORDRE DU JOUR**

10. L'ordre du jour adopté après amendement est constitué des points suivants :

- Point 1 : Concept, objectifs et participants ;
- Point 2 : Présentation des donateurs présents et de leurs programmes ;
- Point 3 : Présentation des organisations et programmes des bailleurs de fonds présents ;
- Point 4 : Présentation des argumentaires concernant les projets à caractère régional identifiés lors de la 1<sup>ère</sup> conférence des donateurs ;
- Point 5 : Présentation des argumentaires concernant les projets à caractère régional
- Point 6 : Nouveau projet régional ;
- Point 7 : Présentation des argumentaires concernant les projets à caractère national ;
- Point 8 : Conclusions de la 2<sup>ème</sup> conférence et les prochaines étapes ;
- Point 9 : clôture de la 2<sup>ème</sup> conférence.

### **IV. DEROULEMENT DES TRAVAUX**

11. Les participants à la conférence ont bénéficié de plusieurs présentations se rapportant aux sujets ci-après

#### **IV.1. Concept, objectifs et participants**

##### **IV.1.1. Rappel des décisions, recommandations et résultats de la 1<sup>ère</sup> conférence des donateurs**

12. Monsieur **DEZAI B. Ferdinand**, de la Vice-présidence a rappelé les décisions et recommandations de la 1<sup>ère</sup> conférence des donateurs tenue en juillet 2015 à Yaoundé au Cameroun avant de présenter un bilan général de cette rencontre. Sur neuf (9) projets régionaux et six(6) projets nationaux présentés à Yaoundé, seul le projet d'accréditation des conseillers en modernisation dans le cadre du Programme MERCATOR, financé par l'Union Africaine avec l'appui technique de l'OMD, a été mené à terme. Aussi a-t-il ajouté que cette rencontre a permis à la région AOC de partager sa vision aux donateurs à travers son Plan Stratégique Régional mais également d'être édifiée sur les procédures et mécanismes des donateurs.

13. A la suite de l'exposé d'autres retombées de cette conférence ont été évoquées lors des échanges :

- le Coordonnateur Régional de l'OMD a rappelé les contacts entrepris avec la BAD et l'Union Européenne, contacts devant mener à la signature de contrats de partenariat
- la Guinée Conakry a présenté l'apport dont a bénéficié son pays et le Libéria et la Sierra Leone, frappés par la fièvre EBOLA à travers le projet C-RED dont l'objectif de préparer les Etats à riposter en cas de catastrophe humanitaire. De projet en phase pilote son extension régionale est déjà envisagée ;

14. Le Commissaire Général de l'OTR a quant à lui fait remarquer l'absence de bon nombre de donateurs et bailleurs de fonds présents à la première conférence. Constatant le faible niveau de financement des projets présentés lors de la première conférence, il a suggéré l'idée d'un financement éventuel des projets régionaux par les institutions sous régionales ou en mettant à contribution le secteur privé qui à bien d'occasions a marqué sa disponibilité.

15. Il a été proposé qu'une réflexion sérieuse soit menée sur les raisons de cette absence pour y apporter des solutions idoines ;

16. Le Secrétaire Général de l'OMD a clôturé les débats sur ce point en précisant que la conférence des donateurs a un aspect pédagogique non négligeable. Elle est une plateforme d'échanges aidant à la formation et à la maturation des projets en permettant aussi aux Etats de la Région OMD-AOC de parvenir à la pleine compréhension des modes opératoires des donateurs et des bailleurs de fonds.

#### **IV.1.2. Les objectifs et les résultats de la 2<sup>ème</sup> conférence**

17. Les objectifs ont été présentés et se résument ainsi :

- la création d'un réseau de donateurs travaillant en synergie et en faveur d'une démarche intégrée de réforme et de modernisation douanière dans la Région;
- le renforcement de la compréhension mutuelle entre les bailleurs de fonds et les douanes de la Région;
- le relèvement de l'intérêt des milieux politiques et des bailleurs de fonds en faveur des réformes douanières au sein de la Région;
- l'assurance de la visibilité pour les projets existants financés par des bailleurs de fonds dans la Région;

- la présentation des argumentaires de projets régionaux et nationaux en vue d'obtenir le soutien et le financement des bailleurs de fonds.

18. Les résultats attendus présentés étaient intimement liés aux objectifs.

#### **IV.2. Présentation des donateurs présents et de leurs programmes**

19. Ce point a enregistré l'intervention des représentants des douanes chinoises, du Japon, de la JICA, de l'OMD, de BACH et du CCI

20. L'intervention du Représentant des Douanes Chinoises était axée sur le partenariat avec l'OMD pour un montant de 3 millions d'euros destinés au financement des activités de facilitation des échanges, de modernisation des Administrations douanières et de Renforcement de capacité.

21. Monsieur **TONI MTSUDAIRA**, représentant des Douanes Japonaises, a relevé que sa structure intervient dans le cadre du TICAD (Conférence Internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique) et dans le partenariat avec l'OMD à travers le Fonds Japonais de Coopération Douanière sur les activités de renforcement des capacités organisées par l'OMD. L'enveloppe globale de l'investissement japonais à travers le TICAD est estimée à environ 30 milliards de dollars pour la période 2016-2018.

22. **Les intervenants de la JICA** ont fait ressortir le rôle de l'Agence de Coopération Japonaises dans l'assistance technique et le financement de certains projets notamment le projet d'interconnexion et la construction des PCJ de CINKANSSE. Ils ont réaffirmé la disponibilité de la JICA à soutenir la Région OMD-AOC dans le cadre des Projets sur la Facilitation des échanges et le projet de la Directive sur le transit.

23. A l'issue de ces présentations, les questions qui ont suivi ont porté sur les procédures permettant de bénéficier de l'assistance au sein desdites institutions. Spécifiquement à l'adresse de la JICA, sur la nécessité de mener une réflexion pour optimiser les financements au regard des situations vécues au PCJ de CINKASSE et du projet d'interconnexion.

24. Une recommandation a été formulée à l'adresse de la CEDEAO en vue de l'opérationnalisation des PCJ.

25. **Monsieur Bernard Zbinden de l'OMD** a présenté le partenariat entre l'OMD et BCAH dans le cadre du projet C-RED. Ce projet a pour objectif de préparer les Administrations de Douane à faire face aux catastrophes humanitaires. Actuellement le projet est à sa phase pilote et concerne six Etats de la Région OMD-AOC avec une perspective à son extension à d'autres Pays ;

26. **Madame Virginie Bohl** du Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations-Unies (BCAH) a présenté le projet ASYREC, qui consiste en la création d'un module de simplification des opérations d'enlèvement des expéditions humanitaires dans le système SYDONIA WORD". Le BCAH a invité les administrations intéressées à se faire connaître, en tant que pays pilote lors de la phase d'implémentation.
27. Par ailleurs, il est ressorti des débats que le coût du module est appréciable et qu'il n'y a pas de difficultés techniques à l'installer sur le système Sydonia World.
28. Quant à la question sécuritaire ou de contrôle des envois humanitaires, il a été recommandé aux pays l'utilisation du certificat de bonne foi conformément à l'annexe J5 de la CKR d'une part et de s'entourer des mécanismes stricts de contrôle à l'égard des envois humanitaires des Organisations Internationales ciblées, d'autre part.
29. La représentante du **Centre de Commerce International (CCI)**, à la suite de Madame Virginie BOHL, a dans son exposé, insisté sur les apports de sa structure aux pays de l'AOC spécifiquement dans le cadre de assistance au section privé, la mise en place du certificat du certificat d'origine, le projet de création du Comité Régional de Facilitation des Echanges et celui du Mécanisme de surveillance Commerciale de l'UEMOA.
30. Les échanges ont été axés sur la nécessité de mise en place d'un cadre juridique au niveau de l'UEMOA et des dispositions pratiques, dans un premier temps et la nécessité de la mise en place d'un cadre juridique et l'harmonisation des législations nationales sur la valeur juridique de la signature électronique dans un deuxième temps.

#### **IV.3 Présentation des argumentaires concernant les projets à caractère régional**

##### **IV.3.1 Le projet d'interconnexion au niveau des systèmes informatiques douaniers de la cote d'ivoire, du Burkina Faso du mali du Sénégal et du Togo.**

31. Ce projet a été présenté par Madame **NIAMBE Yvonne** de la Côte d'Ivoire qui a rappelé que la phase d'étude dudit projet a été entièrement réalisée dans le cadre du PACIR (Programme d'appui au Commerce et à l'Intégration Régional) dont a bénéficié la côte d'ivoire.
32. Elle a ensuite décliné les principales activités nécessaires pour la finalisation du projet d'interconnexion dont les objectifs sont :

- ✓ faciliter et sécuriser les échanges internationaux par la mise en œuvre des meilleures pratiques commerciales conformément au Cadre des normes SAFE de l'OMD ;
- ✓ améliorer l'efficacité et l'efficience des procédures de transit ;
- ✓ améliorer la prévention et la détection des fraudes ;
- ✓ simplifier et sécuriser les opérations de transit ;
- ✓ permettre un échange électronique des données du transit ;
- ✓ mettre en place une base de données régionale sur le transit ;
- ✓ l'extension du projet aux autres membres de la Région AOC

33. Le coût de finalisation du projet est estimé à **6.572.466.479 Francs CFA**.

34. A la suite du délégué de la Côte d'Ivoire, Monsieur **Felix KWAKYE** de la Commission de la CEDEAO a présenté **le projet d'automatisation de Transit basé sur l'interconnexion des systèmes douaniers nationaux au sein des Etats de la CEDEAO** qui a pour but la simplification et la modernisation des procédures ainsi que la collecte des données en conformité avec les normes standards. Il est question ici d'envisager l'extension du Projet PACIR à tous les Etats de la CEDEAO.

35. A l'issue de ces deux exposés, les échanges ont porté sur les difficultés liées :

- à l'interconnexion effective des différents systèmes informatiques ;
- aux projets bilatéraux d'interconnexion qui rentrent dans la mise en œuvre du grand projet d'interconnexion ;
- au plaidoyer en faveur du projet PACIR ;
- à l'interfaçage des systèmes informatiques : la solution arrêtée est la création d'une plateforme qui permettra l'échange d'information ;
- au financement : seule la JICA qui a affirmé sa disponibilité sous réserve du respect de certaines conditions.

36. Intervenant, le Secrétaire de l'OMD a réaffirmé l'importance du projet dans le cadre de la facilitation du transit et a invité la CEDEAO ainsi que les pays engagés dans le projet d'interconnexion à présenter ledit projet à la Conférence globale sur le transit en vue de la recherche des financements.

#### **IV.3.2 Le projet de développement du leadership et management**

37. L'exposé de Monsieur Bernard ZBINDEN s'est articulé autour du besoin de financement pour la poursuite du projet de Développement du Leadership et Management. Actif depuis 2011, l'objectif du programme est d'outiller les cadres pour leur permettre de mieux gérer leurs organisations. Il est ressorti qu'en raison de l'importance de la demande, la nécessité d'un partenaire s'avère incontournable pour la mise en œuvre des activités liées au projet notamment, le renforcement des capacités, la traduction des documents de travail, l'accréditation

d'Experts en la matière et la création d'un poste dédié au siège de l'OMD.

#### **IV.3.3 Le projet de renforcement du renseignement par l'utilisation accrue du CEN et nCEN**

38. Ce projet a été présenté par Monsieur KAVALA Bertrand du Cameroun. L'objectif global de ce projet a-t-il souligné est de contribuer à la sécurité régionale et internationale par la lutte contre le terrorisme, la fraude, les trafics illicites et la criminalité transfrontalière organisée. Spécifiquement, le projet permettra aux Administrations douanières de la Région OMD-AOC de renforcer leurs capacités en matière de lutte contre ces fléaux, de la mettre en place des cadres réglementaires nationaux sur le renseignement. En outre, Les capacités des administrations douanières à collecter, analyser et partager le renseignement seront renforcées et les Administrations douanières de la Région OMD-AOC pourront mettre en œuvre l'application nCEN de l'OMD. Le coût du projet est évalué à **783 600 Euro** pour les 21 Administrations de la Région OMD-AOC

#### **IV.3.4 Le projet de poursuite d'extension de la mutualisation du renseignement fluviomaritime**

39. Ce projet présenté Monsieur SAMBA Thiam, Directeur du BRLR-AO. Il a indiqué que la mutualisation du renseignement fluviomaritime initié en 2012 par les Douanes sénégalaises avec l'appui de la Coopération française. Le projet visant la poursuite de cette initiative a pour objectif de mettre en place un cadre légal et une base de données commune sur les métiers de la mer, les bateaux, leurs mouvements, les propriétaires, les équipages, les passagers.

40. Le budget prévisionnel est de **340 300 Euros**.

#### **IV.3.5 Le projet pour le développement et la mise en œuvre d'un programme régional d'Opérateur Economique Agrée**

41. Le projet pour le développement et la mise en place d'un Programme régional d'Opérateur Economique Agréé (OEA) a été présenté **monsieur DEZAI B. Ferdinand** de la Côte d'Ivoire. Il a pour objectif de contribuer à l'accroissement du commerce Intra régional et à la sécurisation de la chaîne logistique au niveau régional.

42. Les résultats attendus sont notamment, la mise en place d'un cadre régional d'OEA et de reconnaissance mutuelle, le renforcement des

capacités des administrations douanières et des parties prenantes en matière de mise en œuvre des programmes.

43. Le coût global est évalué à **3 336 850 Euros.**

#### **IV.3.6 Le Projet Sécurité par Collaboration (SPC++)**

44. **Monsieur ADENIYI Adewale** du **NIGERIA** a présenté le projet Sécurité par Collaboration (SPC++) comme un Projet Régional visant la sécurisation des frontières dans le bassin du Lac Tchad.

45. Il s'agit d'une initiative d'un groupe de cinq pays : Nigéria, Niger, Cameroun, Tchad et République Centrafricaine qui a décidé de lancer le projet SECURITE PAR COLLABORATION (SPC++) pour relever les défis sécuritaires, renforcer le rôle des administrations douanières aux frontières fragiles et favoriser l'intégration régionale en matière de sécurité

46. C'est sur la base des constats relatifs à la recrudescence du terrorisme et d'autres crises sécuritaires aux frontières depuis quelques années dans le bassin du Lac Tchad et au constat que les Administrations des Douanes ne parviennent pas toujours à jouer correctement leur rôle de leader dans la sécurisation des frontières que ledit projet a été initié par le Nigéria.

47. Les échanges ont été en faveur d'un plaidoyer ; aussi, le **NIGERIA** été invité à finaliser le projet en élaborant un argumentaire à l'instar des autres projets régionaux avec les coûts estimatifs.

### **IV.4 .Présentation des argumentaires concernant les projets à caractère national**

#### **IV.4.1 Le projet de renforcement des capacités institutionnelles de la Gambie**

48. Le projet présenté par la **GAMBIE** comprend trois sous composantes et vise la modernisation de l'administration des douanes. ces composantes sont :

- Aménagement des Infrastructures
- Migration vers le système SYDONIA WORD
- Approvisionnement et installations pour énergies alternatives

49. Ces sous composantes font partie du Plan stratégique de l'Administration qui est auto-fiancés à hauteur de 80%. Le soutien des Bailleurs de fonds est requis pour les 20% restant soit environ **1 558 581 USD.**

#### **IV.4.2 Le projet d'informatisation des Douanes Centrafricaines**

50. Ce projet présenté la République a pour objectif de mettre à niveau les systèmes d'information des douanes Centrafricaines à travers notamment l'achat de matériels informatiques, la mise en place d'un Data- Center et le renforcement des capacités des agents de douanes et des autres utilisateurs. Son coût global est estimé 2.157.012 Euros.

51. Le projet d'extension du système NEXUS dans l'hinterland est également un des objectifs de ce projet.

#### **IV.4.3 Le Projet de formation initiale et continue des agents des Douanes de la Guinée-Bissau**

52. La Guinée-Bissau a présenté le Projet de formation initiale et continue des agents des Douanes de niveau supérieur et intermédiaire et plus spécifiquement dans la lutte contre la fraude, la gestion des risques, le renforcement des capacités des ressources humaines.

53. Le projet a été largement soutenu par le Burkina Faso (qui est très impliqué), le Sénégal, le Nigéria et le Congo.

54. Le financement global s'élève à **535 800 000 FCFA** dont **315 000 000 FCFA** attendus des bailleurs de fonds.

55. Au terme de la présentation des argumentaires, le secrétaire General s'est félicité de la maturité des projets présentés et a salué les progrès significatifs réalisés par les pays et structures porteurs de projets, comparativement à la première conférence

56. Les projets régionaux relatifs à l'interconnexion, au programme régional OEA, à la sécurité dans la région SPC +++ ont eu le soutien des donateurs présents, notamment la JICA.

57. S'agissant des projets à caractère national, un engagement fort de la région s'est manifesté à l'endroit des projets présentés par la GUINEE BISSAU, la GAMBIE et la CENTRAFRIQUE

#### **IV.5 Adoption des recommandations**

58. Les recommandations après amendement ont été adoptées à l'unanimité par l'ensemble des participants.

#### **V. Cérémonie de clôture**

59. Trois allocutions ont ponctué la cérémonie de clôture. Il s'agit de :

- allocution du vice-Président de la région AOC ;
- allocution de Monsieur le Secrétaire Général de l'OMD ;
- Discours de clôture prononcé par le Commissaire Général de l'OTR, Représentant Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances du Togo.

Fait à Lomé, le 2 juin 2017

Les participants

## **ANNEXE**

### **RECOMMANDATIONS DE LA DEUXIEME CONFERENCE DES DONATEURS DE LA REGION AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE (AOC) DE L'ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES (OMD)**

#### **1. A la vice-Présidence**

- Procéder au renseignement du site WEB régional en y inscrivant l'ensemble des projets à soumettre aux donateurs ;
- Organiser une réunion d'évaluation des recommandations des précédentes conférences des donateurs avant l'organisation de la prochaine.

#### **2. Aux administrations douanières de la Région AOC**

- Mettre en place un mécanisme de formation des Directeurs Généraux en matière de Leadership et de Management sans faire recours aux donateurs ;
- encourager le recours au financement domestique pour réaliser les projets de la région ;
- accompagner dans la mesure de leur possibilité les administrations douanières des Etats post conflit dans la quête de remise à niveau de leur administration ;
- faire un état des lieux exhaustifs de l'application de la convention TRIE et la mise en place du mécanisme de garantie unique en vue de couvrir les opérations de transit.
- réaliser les Projets de réformes de façon coordonnée et harmonisée entre les institutions sous régionales (CEDEAO, UEMOA)

### **3. Aux institutions Sous- régionales**

- Prendre les mesures nécessaires afin de rendre opérationnelle les PCJ

### **4. Aux Donateurs, Bailleurs de fonds et Partenaires**

- S'engager à apporter l'appui nécessaire au financement des projets prioritairement à caractère régional.

Fait à Lomé, le 2 juin 2017

Les participants